

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR

DE L'EDUCATION POPULAIRE

ET DU SPORT

(I.N.S.E.P.S.)

MEMOIRE DE MAÎTRISE
Es-SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

LA LUTTE TRADITIONNELLE :
son importance, sa signification en fonction des
ethos et des habitus ethniques au Sénégal

Présenté par :

Monsieur Joseph Victor FAYE

Sous la direction de
M. Jean Marc ROCHEZ
Professeur à l'INSEPS

Année de soutenance : **1984**

LA LUTTE TRADITIONNELLE
SON IMPORTANCE, SA SIGNIFICATION EN FONCTION
DES **ETHOS** ET DES **HABITUS** ETHNIQUES AU SENEGAL

ANNEE CIVILE DE SOUTENANCE : 1984

Joseph Victor FAYE
MEMOIRE DE MAITRISE
ES-SCIENCES TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
ET DE SPORT

D E D I C A C E

--oo--oo--oo--

Je dédie ce mémoire

à ma grand-mère Louise Marie SOKHNA,

à mes parents Jean et Francisca FAYE,

à mes frères et soeurs et plus particulièrement à ma femme

et ma fille bien aimées Lala Khadidja et Félicité FAYE.

---**---**---

REMERCIEMENTS

Mes vifs remerciements à M. Jean Marc ROCHEZ, qui m'aura beaucoup aidé dans la confection de ce mémoire.

Je remercie très sincèrement M. YADE, Directeur Technique de l'Equipe Nationale, Messieurs Abdou BADJI, Kory SARR, Djibril SECK, tous professeurs d'EPS, M. Julien DAMIEN, Mme Simone DAROZA, Mlle Marie DIENE et tous ces spécialistes qui auront contribué de près ou de loin à mes travaux.

LA LUTTE TRADITIONNELLE
SON IMPORTANCE, SA SIGNIFICATION EN FONCTION
DES ETHOS ET DES HABITUS ETHNIQUES AU SENEGAL

S O M M A I R E

		<u>Pages</u>
I.	<u>INTRODUCTION</u> -----	1
II.	<u>QUELQUES NOTIONS DE SOCIOLOGIE POUR UNE MEILLEURE COMPREHENSION DE LA LUTTE TRADITIONNELLE</u> -----	5
	- Habitus et techniques du corps -----	5
	- Habitus de classe et style de vie -----	6
	- Ethnomotricité -----	7
	- Analyse des demandes sociales en matière de pratique des sports de combat -----	8
	* Judo -----	9
	* Lutte libre traditionnelle -----	10
	* Lutte olympique -----	10
	* Boxe anglaise -----	11
	* Karaté -----	11
	* Lutte traditionnelle avec frappe -----	11
III.	<u>DIVERSITE ETHNIQUE - PLURALITE DES STYLES DE LUTTE</u> ---	16
	3.1. <u>LA COMMUNAUTE DIOLA</u> -----	16
	3.1.1. Présentation -----	16
	3.1.2. Quelques aspects de l'éducation et des rites en milieu diola -----	17
	3.1.3. Croyances et pratiques mystiques -----	19
	3.1.4. Impact des moeurs sur la pratique de la lutte diola -----	20
	3.2. <u>LA COMMUNAUTE WOLOF</u> -----	24
	3.2.1. Présentation -----	24
	3.2.2. Les moeurs et les croyances wolof -----	24
	3.2.3. L'éducation du wolof -----	26
	3.2.4. Incidences des moeurs sur la lutte -----	28
	3.2.5. Signification de la lutte en milieu wolof- -----	28
	3.2.6. Organisation des épreuves de lutte -----	28

	3.2.7. Le répertoire technique et les caractéristiques physiques du lutteur wolof -----	31
	3.3. <u>LA COMMUNAUTE SERERE</u> -----	34
	3.3.1. Présentation -----	34
	3.3.2. L'éducation, les moeurs, les croyances et les pratiques sérère -----	35
	3.3.3. Impact des ethos sur la lutte dans le monde sérère -----	37
	3.3.4. Le profil du lutteur sérère -----	38
	3.3.5. Comportement et attitude du lutteur sérère -----	40
	3.3.6. La tenue du lutteur ou "Ngimbe" -----	40
	3.3.7. L'arbitrage -----	41
	3.4. <u>LA COMMUNAUTE TOUCOULEUR</u> -----	42
	3.4.1. Présentation -----	42
	3.4.2. Education, moeurs, croyances et pratiques religieuses -----	43
	3.4.3. Activités ludiques et pratiques sportives en milieu toucouleur -----	45
	3.4.4. Profil psychologique -----	47
	3.5. <u>CONCLUSION</u> -----	48
IV.	<u>AUJOURD'HUI VERS DE NOUVELLES FORMES DE LUTTES</u> -----	49
	4.1. <u>LA LUTTE TRADITIONNELLE AVEC FRAPPE</u> -----	50
V.	<u>CONCLUSION</u> -----	52
	<u>^{1/1)} ^{1/1)} BIBLIOGRAPHIE</u> -----	55

* * * * *

INTRODUCTION

Ce mémoire est une réflexion sur la lutte car elle apparaît, sur le continent africain, comme un phénomène social important. Elle le doit sans doute au fait que depuis le fond des temps, elle est étroitement associée à la vie de l'homme. Or, en découvrant ses vestiges du passé, l'Afrique confirme l'hypothèse d'être le berceau de l'humanité. Il en résulte que sur ce continent, la lutte y possède une longue tradition ; et serait-il paradoxal de prétendre que l'Afrique a acquis le besoin de lutter, qui cherche à se satisfaire selon des moyens congénitaux.

C'est dans cette perspective que nous approcherons la LUTTE SENEGALAISE car il est admis que la présence de l'Homo-Sapiens en Afrique de l'Ouest remonte à plus de 10.000 ans. Autrement dit, nos ancêtres ont reçu l'histoire de la lutte et sa longue évolution liée à celle de la civilisation.

Nos premiers ancêtres pratiquèrent la lutte utilitaire, celle dont la possession était nécessaire pour survivre dans un milieu hostile et inquiétant à la fois, pour se nourrir et pour se défendre.

En se regroupant en clans et tribus, nos ancêtres modifiaient radicalement leurs conditions d'existence, certes, ils étaient mieux à même d'assurer leurs besoins vitaux, mais ils devaient faire face aux rivalités qui ne manquèrent pas de surgir entre les différents groupes. Cette installation d'un état endémique de guerres, où le but était de soumettre et de ravir ou de se libérer et de récupérer, transforma la lutte en activité martiale. Ainsi se développa la "science du combat à mains nues", celle qui permet de deviner l'autre et de le surprendre en décidant et agissant plus rapidement que lui. Mais il n'y a pas si longtemps, le corps à corps était l'épisode décisif de toute bataille.

Gagnant en sagesse et en technique, nos ancêtres s'aperçurent qu'il existait d'autres modes de vie que celle de vivre aux dépens de ses semblables et progressivement les temps de paix prirent le pas sur les temps de guerre. La lutte, en perdant son utilité, mais non sa fonction devint l'objet d'un rite initiatique. Il était du devoir des anciens de

de transmettre aux jeunes les techniques et les ruses au combat afin d'être en mesure d'assurer à leur tour la protection du groupe. En devenant contenu d'enseignement, la lutte évoluait à nouveau. Elle perdit son caractère préparatoire et devenait activité de compensation (1). Au-delà des techniques de mise hors combat, qui devaient se dépouiller de leur violence et des risques de dommages corporels, on visait une action formatrice sous un triple aspect : physique, caractériel et moral.

Puis survint le temps de paix durable, celui où l'énergie était essentiellement consacrée à produire des biens pour sa collectivité d'appartenance. Désormais l'homme équilibrait sa vie entre le travail, le repos et le divertissement. C'est ainsi que la lutte se retrouva au coeur des réjouissances populaires. En se faisant ludique, celle où l'on joue à mesurer sa force, sa ruse, son agilité, sa bravoure... La lutte se spécifiait à nouveau en s'imbriquant aux moeurs, aux coutumes et aux croyances.

Cette longue histoire commune du négro africain et de la lutte explique que cette dernière fait partie des traditions auxquelles il est le plus attaché, et on hésite pas à parler de sport national même quand elle doit céder en popularité devant le foot-ball.

En Afrique, toute activité physique véhicule un message, et la lutte traditionnelle elle aussi se trouve imprégnée de valeurs socio-culturelles et il arrive qu'on lui assigne de les véhiculer et de les transmettre. Parler de lutte en Afrique, découvrir sa signification et comprendre son histoire, consiste à montrer qu'elle participe aux éthos et habitus de groupe comme nous proposons de le faire.

**

** **

(1) - CARR. "The survival values of play" cité par CIAPAREDE dans "Psychologie de l'Education et Pédagogie Expérimentale".
Edition Delachaux et Niestle (244 pages)

Notre réflexion se circonscrira au Sénégal, et même si le peuple sénégalais est originaire de la volonté commune d'une dizaine d'éthnies de vivre ensemble, nous nous limiterons à analyser les rapports qu'entretiennent les quatre grands groupes : diola, sérère, toucouleur, et wolo et les styles de lutte correspondants.

Nous entendons vérifier l'hypothèse qu'aux particularités ethniques (mode de vie, coutumes, rites et croyances), correspondent des particularités de lutte (signification, valeurs véhiculées, mode de pratique, règles d'organisation...).

Ce mémoire consiste à réaliser une approche socio-culturelle du phénomène lutte en Afrique, avec le secret espoir qu'il puisse servir de préface à l'histoire des différents styles régionaux que d'autres ont commencé à écrire.

Si nous devons justifier le choix d'un tel sujet, tous les arguments se regrouperaient autour d'une même motivation : recouvrir notre authenticité.

En premier lieu parce que nous adhérons totalement à ce souhait des Pouvoirs Publics de mettre l'accent sur une "éducation physique et sportive qui, tout en s'ouvrant aux appels féconds de la technique, fondera son action dans les valeurs traditionnelles du pays. La lutte en tant que pratique éducative et manifestation d'essence collective est bien placée pour justifier cette tendance.

Elle répond aux aspirations d'une éducation physique et sportive qui veut créer les conditions de son développement et de son insertion dans les habitudes sociales des populations".(1)

(1). Travaux du IV^e Congrès National des Sports de Dakar
22/23 Avril 1984.

Notre conviction de l'intérêt d'un tel sujet est renforcée par maintes déclarations de personnalités du monde sportif ainsi ce message à l'attention des dirigeants africains :

" Nous avons beaucoup à apprendre de vous. Nous qui, sans cesse davantage, oublions que l'équilibre de l'homme veut qu'il s'inscrive harmonieusement, aussi bien dans la nature que dans la civilisation, découvrons que les Africains n'ont pas été initiés aux principes du sport et ses vertus, au contraire de maints pays européens, par exemple, auprès desquels tout ou presque est à refaire à chaque génération. L'exercice physique fait partie de la vie africaine, il est moyen de communication et de locomotion". (1)

Or, la lutte constitue par excellence ce "Vécu moteur" que nous transmettons de génération en génération et ce patrimoine doit survivre à toutes les "agressions" originaires d'autres modes de civilisation, dont certains effets ne manquent pas de se faire sentir sur le devenir de la lutte traditionnelle.

A la préoccupation de préserver notre authenticité, s'ajoute celle d'en assurer la défense.

Aussi, au-delà de nos analyses destinées à établir les rapports entre modes de vie et styles de lutte, nous nous poserons le problème d'une codification objective de la lutte traditionnelle, constituant la mise en communauté des apports pertinents de chaque style régional. Ce "style national" apparaît indispensable en raison de l'avènement prochain d'une société sénégalaise nouvelle qui ne peut se bâtir que par un partiel renoncement au passé et son contenu. (2)

Enfin, nous voulons faire partager notre enthousiasme, gagner à notre cause, éducateurs, entraîneurs de lutte, les amener à réfléchir sur leur pratique et peut-être les aider à enseigner avec plus de cohérence cette discipline pour le plus grand bien de notre jeunesse.

(1). Bulletin n° 91 du CIO du 15 Août 1965 - Page 15.

(2). Cette préoccupation semble être partagée par de nombreux pays africains, où la lutte est de tradition, on y pressent qu'à de nouveaux types de société doit correspondre de nouveaux habits. En conséquence la lutte doit évoluer parallèlement sous peine d'être immédiatement condamnée. (Semaine sur la promotion de la lutte traditionnelle organisée par la CONFESJES - DAKAR - Mai 84).

II. QUELQUES NOTIONS DE SOCIOLOGIE POUR UNE MEILLEURE
COMPREHENSION DE LA LUTTE TRADITIONNELLE.

Essayons d'expliquer simplement les termes ETHOS et HABITUS, et ETHNOMOTRICITE pour la clarté de notre démarche.

ETHOS dans sa définition première veut dire en parlant d'un individu "ce qui distingue cet individu des autres" (1)

En étudiant cette signification dans le cadre de la sociologie, on entendra par éthos ethnique (éducation, croyance, rite, etc...), l'ensemble des caractéristiques d'une communauté sociale.

HABITUS : "Ce sont les habitudes et attitudes socialement acquises qui sous-tendent et pré-déterminent partiellement les façons de penser, de sentir, d'agir de tout individu et traduisent notamment le rapport qu'il entretient avec son corps". (2)

Dans le cadre de ce mémoire, nous allons essayer de faire une approche de la lutte traditionnelle sous deux angles : d'abord en l'étudiant comme habitus en tant que technique du corps, et ensuite, comme habitus de classe fonction du style de vie des individus, et nous nous proposons, dans cette partie, de définir ces deux notions d'habitus.

- Habitus et techniques du corps :

Marcel MAUSS, dans une visée anthropologique, emploie ce terme d'une manière très large pour rendre compte des "façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps. Ces habitudes varient avec les individus et leur imitations, elles varient surtout avec les sociétés, les éducations, les convenances et les modes, les prestiges.

Analysant de "multiples techniques du corps", la marche, la course, la nage, le béchage, le saut, la danse et toutes les techniques corporelles en général (techniques alimentaires, sexuelles, de soins, de repos, ...), MAUSS insiste sur le fait que celles-ci ne sont pas naturelles mais acquises.

(1) PIERON Henri : "Vocabulaire de la psychologie". 2ème édition revue et augmentée, PUF, 1957, page 131.

(2) POCIELLO Christian : "Sport et Société" Approche socio-culturelle des pratiques. Paris, Vigot, 1981, pages 78-79.

ETHNOMOTRICITE

La notion d'ethnomotricité part d'une constatation :

- la grande diversité des caractéristiques présentées par les pratiques corporelles en fonction de l'époque, du lieu, des groupes ; elle témoigne de l'influence despotique des normes et des valeurs sociales sur la mise en jeu du corps.

D'où sa définition.

Le champ et la nature des pratiques motrices envisagées sous l'angle de leur rapport à la culture et au milieu social au sein desquelles elles se sont développées. (1)

Conséquence : le contrat ludosportif est aussi un contrat social, il reflète la façon dont une société aime à se penser, à se représenter... et accepte de se donner en spectacle.

L'ethnomotricité donne naissance à deux sortes d'analyses :

- l'analyse synchronique -ou étude spatiale-
 - . de type interculturel ; à habitus différents styles de vie divergents,
 - . de type intraculturel ; apparition d'habitus de classe et de pratiques distinctives.
- l'analyse diachronique -ou étude temporelle- ou évolution sur une longue période, des pratiques motrices pour une catégorisation d'individus.

Cette hypothèse de "l'enracinement social" de la motricité est une atténuation des explications "psychologisantes", considérant l'individu indépendamment de son environnement, et s'exprimant en termes de goûts, motivations ...

(1). PARLEBAS Pierre : "Contribution à un lexique commenté en Science de l'action motrice". Paris, Publication INSEP, 1981, 322 pages.

ANALYSE DES DEMANDES SOCIALES EN MATIERE
DE PRATIQUE DES SPORTS DE COMBAT

Objet : Vérification de la théorie de l'habitus

Hypothèse : En raison de son histoire, de ses spécificités, des valeurs symboliques dont on l'investit, une pratique sportive est en faveur auprès d'un groupe de pratiquants en fonction d'attentes, de niveaux d'exigence, de fierté d'appartenance qui sont socialement et culturellement déterminés.

Il s'agit en quelque sorte d'analyser les goûts et les motivations des sportifs en rapport avec leur condition sociale et le sentiment attaché à ce statut.

Remarque : Cette analyse sera menée en fonction des classes sociales et non à partir de classe d'âge ou encore de classe socio-politique comme il est d'usage pour toute réflexion sur notre société traditionnelle.

Cette particularité provient du fait que nos enquêtes ont été effectuées en milieu urbain -en raison des problèmes de temps et de moyens, à Dakar et à Thiès pour être plus précis ; et il est désormais hasardeux de prétendre y retrouver les structures traditionnelles, comme on pourrait le faire en milieu rural.

Par classe sociale, et nous inspirant de la notion marxiste -définition du rapport aux moyens de production-, nous entendons la distance d'un groupe social aux postes de décision et de responsabilité. Plus cette distance est grande, moins le statut économique est élevé.

Nous distinguons quatre (4) classes sociales, car au niveau d'une telle analyse, nous ne pouvons prétendre à la finesse de discrimination indiciaire de la Fonction publique par exemple.

STRATIFICATION SOCIALE ADOPTÉE : La population interviewée est répartie comme il est précisé dans le tableau ci-dessous :

GROUPE	CATEGORISATION ADMISE	EXEMPLE DE FONCTION
1	Cadre supérieur	Administrateur civil - Ingénieur - Médecin Officier - Professeur
2	Cadre moyen	Instituteur - Maître d'EPS - Secrétaire - Technicien
3	Cadre subalterne	Chauffeur - Militaire - Policier Patron - Artisan.
4	Non cadre	Artisan - Cultivateur - Ouvrier temporaire Pêcheur.

Conditions d'enquête : Six (6) sports de combat sont officiellement pratiqués. Ils possèdent une structure para-étatique de gestion de contrôle sont :

- 3 sports de préhension
 - JUDO
 - LUTTE LIBRE TRADITIONNELLE
 - LUTTE OLYMPIQUE
- 2 sports de percussion
 - BOXE ANGLAISE
 - KARATE
- 1 sport mixte
 - LUTTE TRADITIONNELLE AVEC FRAPPE

Pour chacun de ces sports, 50 pratiquants ont été interrogés sur leur statut socio-économique, avec la discrétion et la prudence qu'exige ce genre de question.

Cette enquête s'est déroulée dans les conditions suivantes :

* JUDO

Lieu : DAKAR - Clubs : USTD - DUC - FJAKS - DOJO MOMAR DIENG.

Date : du 02.01.84 au 28-05-84.

Circonstances : Les principaux intéressés étant la plupart sur le tatami pour l'entraînement, il fallait souvent attendre la fin de l'entraînement pour pouvoir avoir une ou deux entrevues, de sorte que l'enquête a pris beaucoup plus de temps que prévu.

Observation :

On constate que le nombre de pratiquants est beaucoup plus important dans les groupes 2 et 3 - Il est moindre dans les groupes 1 et 4

* LUTTE LIBRE TRADITIONNELLE

Lieu : Dakar - Thiès . Arènes Landing DIAME - Ecurie Sérère (près de l'autoroute). Lutteur diola - toucouleur - Entraîneurs - encadreurs de diverses écuries. Stade Iba Mar DIOP - Arènes de Pikine et de Thiès - CNPES - INSEPS.

Date : du 04.02.84 au 02.06.84

Circonstances : Elles sont parallèles, car les pratiquants semblent beaucoup plus disponibles que dans les autres disciplines. Notre travail parfois pénible en raison de la diversité des ethnies représentées et la traduction n'est pas toujours aisée.

Observations :

Nous constatons que la lutte libre traditionnelle est plus pratiquée par les groupes 4 et 3 que par les groupes 1 et 2.

* LUTTE OLYMPIQUE

Lieu : CNPES - INSEPS - Iba Mar DIOP (Equipe Nationale) - DUC

Date : du 04.02.84 au 02.06.84

Circonstances : Les conditions sont meilleures dans la mesure où le hasard a fait que pendant cette période l'équipe nationale soit en regroupement et ceci nous a permis d'interroger un nombre important de lutteurs de grand renom.

Observations :

En raison du petit nombre de pratiquants réguliers, l'enquête ne porte que sur 25 personnes. Arbitrairement, pour les besoins de comparaison, les raisons de comparaison, les résultats obtenus sont multipliés par 2.

...//...

* BOXE ANGLAISE

Lieu : Iba Mar DIOP - ASFA - ASFPO - ASC. Gorée -ASC DJARAF - ASCJA

Date : du 20.12.83 au 02.06.84

Circonstances : Ici, nous ferons la même remarque que pour le Judo.

Notons que toute l'enquête a été faite à Dakar.

Observation :

La boxe recrute ses pratiquants surtout dans les classes 3 et 4 et on note que le nombre de pratiquants n'est pas aussi important comme dans les autres disciplines.

* KARATE

Lieu : YUKOKAI KARATE CLUB - SAMOURAI KARATE CLUB - Iba Mar DIOP
CLUB DE GIBRALTAR - ASFA - ASFA - ASFPO - GMI Thiès.

Date : du 20.12.83 au 02.06.84

Circonstance : Notre enquête se passait dans une ambiance sympathique, de camaraderie. Généralement après la séance d'entraînement.

Observation :

Nous constatons que la distribution des pratiquants bien que favorisant les groupes 2 et 3 semble plus homogène que dans les autres disciplines.

* LUTTE TRADITIONNELLE AVEC FRAPPE :

Lieu : Ecurie de Fass - Ecurie des Sérères - Ecurie Mermoz
- Ecurie des Casamançais.

Date : du 04-02-84 au 02.06.84

Circonstance : Il est à signaler que c'est la discipline où le contact avec les pratiquants a été plus difficile, les spécialistes qui, la plupart du temps, semblent méfiants quand on commence à leur poser des questions précises sur leur revenu mensuel.

Représentations graphiques :

Afin de faciliter la lecture de ce tableau et de rendre significatives les informations qu'il contient, ces différents résultats numériques peuvent être formulés selon des représentations graphiques.

1. "Clientèle" des Sports de combat

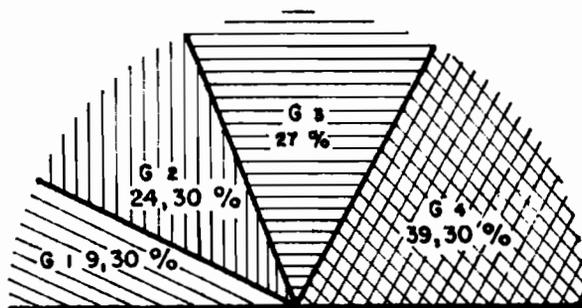


FIGURE I

Il apparaît nettement que les sports de combat recrutent essentiellement dans le bas de la hiérarchie sociale, ce sont des "sports populaires", donc propices à une massification de la pratique.

Toutefois, on peut nourrir quelques inquiétudes pour que soient réunies les conditions de leur développement, en raison du faible statut qu'ils possèdent au regard de "l'intelligentsia" sénégalaise.

2. Hiérarchisation des "goûts sportifs" en matière de sport de combat au sein des cadres supérieurs -Groupe I-

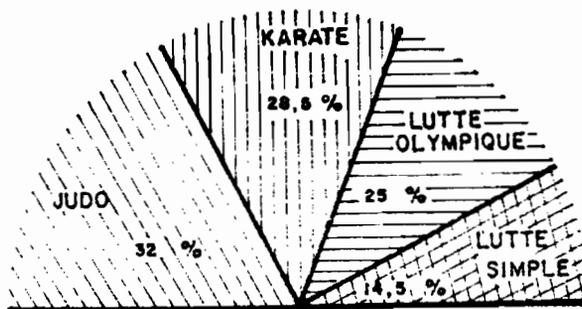


FIGURE II

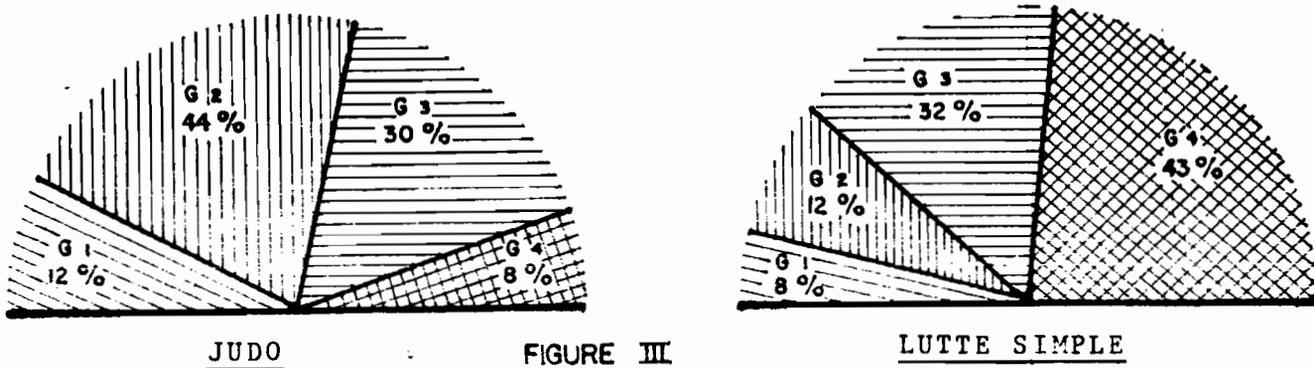
Cette concentration du "champ sportif" du groupe 1 est révélatrice :

- La frappe est honnie : aucun pratiquant de boxe ou de lutte avec frappe, à moins qu'elle fasse l'objet d'une stylisation extrême, comme c'est le cas dans le karaté. Ce groupe manifeste un seuil extrêmement bas de tolérance à la violence ; ce qui explique les discours infamants dès que la lutte avec frappe est secouée par quelques excès. Léopold Sédar SENGHOR n'avait-il pas déclaré que cette forme de lutte était une atteinte permanente à l'image de marque du Sénégal ?
- Bien qu'il soit difficile de proposer une explication unique : curiosité, esprit d'ouverture, perméabilité aux modes ..., les représentants de ce groupe adoptent facilement des "sports importés". 85 % des goûts pour le Judo, le Karaté et la Lutte Olympique qui, pourtant, est bien peu pratiquée au Sénégal.

Faut-il en déduire une attitude générale favorisée à tout ce qui provient de l'étranger ?

Nous nous refusons présentement à ce genre d'explication, ne serait-ce que par ses conséquences sur notre sport national, dont les perspectives apparaîtraient bien sombres.

Admettons que la pratique de ces disciplines sont en rapport avec des déterminants économiques, et que ceux-là sont un frein pour la popularisation de ces pratiques. A l'appui de cette interprétation, il suffit de composer le champ social du Judo et celui de la Lutte libre traditionnelle



Le groupe 2 qui manifeste un intérêt réel pour les sports de combat -près de 25 % de la population interviewée- et qui possède les moyens de choisir ses pratiques, opte massivement pour le Judo comme l'exprime le rapport de 1 à 4.

INTERPRETATION :

A la lumière de cette succincte analyse des demandes sociales en matière de pratique des sports de combat, nous pensons recouper la théorie de l'habitus selon BOURDIEU qui veut que des habitus différents impliquent des styles de vie divergents, si l'on entend par style de vie un "système de pratiques classées et classantes".(1)

La mutation de la société sénégalaise, celle du milieu urbain, se caractérise par l'apparition "d'espaces sociaux" qui sont en rapport avec des "espaces culturels". Il en résulte des pratiques distinctives, comme l'exprime le Pogam :

"En effet, si les catégories sociales existent et si chacune d'elle exprime une marque sur les conduites des sujets, il est naturel de penser que des pratiques sportives servent de modèles distinctifs et de symboles d'organisation hiérarchique dans la société, exprimant les différentes classes"(2)

Ces constatations ont d'importantes implications sur le développement et l'avenir des pratiques. Si, dans notre III^è partie, nous tenterons de mettre en rapport les particularités ethniques avec les pluralités de style de lutte, nous parlons presque au passé. Une IV^è partie devra envisager la situation actuelle de la lutte afin de pouvoir émettre quelques hypothèses sur son devenir.

C'est aussi une ambition de ce mémoire d'aider ceux qui s'intéressent réellement à la lutte de savoir entendre au travers des déclarations normatives et apologétiques. Nous ne doutons nullement de la conviction ou de la bonne foi de leurs auteurs, mais parmi les possibles il y a le probable, et seul celui-là mérite d'être retenu car plus proche de la réalité.

(1). BOURDIEU Pierre : "La distinction".
Les Editions de minuit, 1979. page 191.

(2). Le Pogam : "Démocratisation du sport, mythe ou réalité"
Edition Delorme, 1979. page 177.

III. DIVERSITE ETHNIQUE - PLURALITE DE STYLES DE LUTTE

3.1. LA COMMUNAUTE DIOLA :

3.1.1. Présentation :

Les diolas vivent dans la région de Casamance et représentent 9 % de la population totale du Sénégal. Ce sont généralement des cultivateurs de riz et des artisans. Cependant, on peut les trouver aujourd'hui dispersés dans toutes les capitales régionales affectés à divers métiers : militaire, gendarme, fonctionnaires de l'Etat, ouvrier, etc...

Dans les villes, la plus grande partie des diolas vit dans les quartiers populaires. Par exemple à Dakar on les trouvera à Colobane, à Fass, à Grand Yoff ou à Khar Yalla. La plupart du temps ce sont des artisans et des ouvriers du secteur privé qui vont essayer d'une manière ou d'une autre de vivoter en bricolant deci, de là. Mais, même loin de la Casamance, cette ethnie conserve une grande partie de ses caractéristiques et plus particulièrement la solidarité ethnique qui veut que les Diolas forment toujours un bloc bien soudé quand le besoin se fait sentir, et ceci sans discrimination de rang social. Ainsi tous les diolas de Dakar se mobilisent pour supporter le Casa Sport chaque fois que cette équipe de foot-ball vient jouer à Dakar. Cette mobilisation se fera aussi dans le cas où leur champion de lutte Mamadou SAKHO, livre un combat important.

L'ethnie diola est divisée en trois sous-groupes :

- les diolas Fogny de Bignona,
- les diolas Kassa autour d'Oussouye,
- les diolas Blouf dans la préfecture de Tendouck.

Mais en lutte, on a pris l'habitude de les grouper en deux zones: d'une part le Kassa qui présente des particularités et d'autre part le Fogny et le Blouf.

3.1.2. Quelques aspects de l'éducation et des rites en milieu diola :

"L'éducation véritable de l'enfant diola est sociale et ne se comprend que dans la relation sociale ; elle dépasse de loin le strict cadre familial. Elle commence au stade de l'apprentissage du langage.

L'enfant apprendra à reconnaître le langage du regard de ses parents. Il doit connaître et faire la différence entre un regard approuvateur et un regard qui blâme. De même, il doit apprendre à faire les gestes de la tête qui expriment l'approbation. En aucun cas, l'enfant n'est laissé à lui-même. Aura-t-il désobéi par complaisance, n'aura-t-il pas écouté ou fait attention aux recommandations répétées plusieurs fois sans résultat, il fera l'objet d'une punition corporelle avec la chicotte.

- Punition corporelle :

Elle a pour effet de faire mal au corps de l'enfant afin d'atteindre son âme, sa sensibilité et instaurer en lui une sorte de liaison de la mémoire, du mauvais comportement à la douleur, qu'en voulant éviter la douleur, il finit par éviter le mauvais comportement, en tout cas d'en prendre conscience dès cet âge. C'est une méthode d'éducation morale". (1)

3.1.2.1. L'éducation maternelle :

Notre étude nous a montré que, même de nos jours, l'éducation diola conserve encore ses caractéristiques traditionnelles au niveau des rites, des moeurs, des habitudes, des principes et des normes.

L'éducation de l'enfant reste l'une des plus rigoureuses. Elle commence dès le plus bas âge car, pour le diola, on ne peut redresser une personne adulte, donc autant l'éduquer très jeune. Jusqu'à l'âge de trois ans, l'enfant sera encadré par sa mère qui bien qu'étant très douce, fait preuve d'aucune indulgence. Elle lui apprend les interdits de la communauté : respecter son prochain, ne pas insulter ni proférer de gros mots surtout en présence de grandes personnes, ni faire violence à autrui.

Plus tard, vers cinq ou six ans, le jeune garçon est initié aux travaux des champs, des rizières et des palmeraies, ce qui ne manquera pas d'avoir des repercussions sur son développement morphologique.

(1) Abdoul Karim : "Les pratiques corporelles traditionnelles de l'éducation diola pour leur exploitation et leur utilisation en pédagogie.", 1980, p. 25.

3.1.2.2. La circoncision :

C'est un rite obligatoire. Il a pour but d'introduire le garçon dans la communauté des hommes en tant que responsable. C'est un rite qui laisse une trace indélébile dans la vie du jeune diola. Les principes de la vie en société y sont enseignés à fond. Le rite de la circoncision présente une forme particulière dont seuls les diolas connaissent l'organisation interne car la circoncision est à la fois une épreuve physique, intellectuelle et morale.

Cette circoncision en milieu diola se passe dans le bois sacré. En ce lieu, les "Njoulis" (circoncis) sont encadrés par des maîtres les "Kintangs" et au-dessus de ces maîtres règnent un être doté de facultés occultes : il s'agit du "Kankourang". Le kankourang a cette capacité de disparaître, de voler quand bon lui semble. Il incarne la justice et la violence, et assure la protection de ses disciples contre les mauvais esprits. Ainsi le kankourang incite à l'obéissance et à l'ordre dans cette société. Dans la tradition diola, le kankourang représente un pouvoir mystique capable de choses extraordinaires dont la société moderne avide de raisonnement, ne pourra trouver une explication. Au cours de la circoncision, les initiés subissent un certain nombre d'épreuves physiques, que le diola appelle "samasso". Il doit se soumettre à l'ensemble de ces épreuves considérées comme indispensables à sa formation pour lui permettre de juger ses capacités physiques, mais également d'éprouver sa valeur intellectuelle, morale et sociale. Il pourra aussi se mesurer aux autres dans le domaine de la considération et du respect. En quittant le bois sacré, le jeune doit posséder une grande partie des qualités humaines et sociales qu'il faut à un homme pour vivre en harmonie avec la société traditionnelle. Il serait bien sûr possible dans le cadre d'une étude plus approfondie de parler de bien d'autres rites et pratiques traditionnelles.

Notons cependant que le rite de la circoncision appartient aux ancêtres et que dans les villages récents où les structures ont changé, on ne peut y organiser cette cérémonie.

Deux jours avant la rentrée dans le bois sacré, les adolescents sont soumis à d'autres pratiques rituelles : le rite de rasage, le rite de la bénédiction à l'eau sacrée et le rite de la protection par le feu

Pour le diola, l'homme doit rester en harmonie avec le minéral, le végétal, l'animal, lui-même, les ancêtres, les génies. Le rite du rasage consiste à éloigner la malchance de l'enfant. Si le rite n'est pas respecté par les parents du futur initié, celui-ci connaîtra la malchance pendant toute sa vie. Ce rite a aussi pour faculté d'éloigner le mal et de préserver l'enfant des mauvais esprits.

Le rite de l'eau sacrée se fait un jour avant l'entrée dans le bois sacré. Les femmes doivent se garder d'avoir le moindre contact avec l'eau bénite pour se préserver des conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter. La tradition veut qu'une seule goutte soit capable de déclencher l'avortement chez la femme enceinte, de rendre stérile la jeune fille ou de provoquer des menstrues perpétuelles chez la femme ayant atteint la ménopause.

Le rite de la forge protège le futur initié pendant son séjour dans le bois sacré. Mais cette protection s'étend bien au-delà et de rite veut que toute personne qui y faillit soit condamnée à devenir lépreuse.

Pendant plusieurs semaines, les jeunes initiés subissent une formation capitale qui fera d'eux des hommes complets.

3.1.3. Croyances et pratiques mystiques :

Si nombreux sont les diolas convertis au Christianisme ou à l'Islam, leur foi n'apparaît jamais incompatible avec leurs croyances animistes. L'histoire des rois et reines diolas nous révèle qu'ils étaient les "prêtres" de ces cultes fétichistes destinés à maintenir la fertilité et à provoquer la chute des pluies. De nos jours existent encore des sociétés secrètes à base religieuse ou magique, la plus redoutée étant l'association nécrophagique Kousanga des Floup (1)

Deux faits expliquent la coexistence du dogme et de la croyance :

- le contact tardif de la société diola avec les civilisations étrangères et l'évangélisation ou l'islamisation qu'elles véhiculaient. Il en résulte une importance des traditions, leur résistance à une remise en question ce qui confère à la société diola un caractère conservateur ;

(1). Informations recueillies auprès de M. TAMBA appartenant au Centre d'Etude des Civilisations de BAKAR.

- la nécessité de l'animisme considéré comme base de toutes les religions ne serait-ce que comme tentative d'expliquer l'inexpliquable en se représentant en particulier comme un ensemble de puissances mystiques. Ainsi pour l'animiste, agir sur la nature, c'est intervenir psychologiquement auprès de ceux qui la gouvernent.

3.1.4. Impact des moeurs sur la pratique de la lutte diola :

L'origine de la popularité de la lutte en milieu diola est par trop imprécise, aussi nous nous limiterons à en donner la signification actuelle. La lutte apparaît d'abord comme un moyen privilégié d'éducation :

- sur le plan corporel, afin de développer la force, l'agilité, la rapidité et la souplesse ;
- sur le plan moral, afin de développer les vertus caractérielles : courage, tenacité, dignité, ... nécessaires à l'action.

Mais la lutte apparaît aussi comme un moyen d'intégration sociale, car le jeune diola qui se refuserait à se soumettre à l'épreuve de la lutte, encourrait un isolement, alors que celui qui excelle en bravoure, devient rapidement populaire. D'où ces affrontements à l'intérieur d'une classe d'âge qui, tout en restant un moyen de réjouissance, servent également à établir des comparaisons.

Nos observations et nos interviews confirment le caractère très "physique" de la lutte diola : immédiatement les lutteurs sont au corps à corps et les techniques consistant à arracher l'adversaire priment sur toutes les autres. Exprimer sa force est une préoccupation constante, il suffit pour s'en persuader de voir le groupe de lutteurs pénétrer dans l'arène au son du "Bom bolon" que rythme le claquement de mains des femmes.

Cette danse est une débauche d'énergie où les lutteurs piétinent avec force le sol.

3.1.4.1. Morphologie et valeurs physiques du lutteur diola :

Le lutteur diola possède un développement caractéristique du train supérieur et de la musculature doso-lombaire. Ceci est très certainement lié au maniement de la houe, de la daba et surtout du "kadiando" dont l'usage permanent a modelé la morphologie du lutteur diola.

La valeur physique de ce lutteur semble reposer sur sa force, sa résistance, mais aussi sa rapidité.

3.1.4.2. Répertoire technique :

Dans le Blouf, la forme du corps la plus utilisée est le décalage souvent combiné avec un crochet de jambe ("gal gal"), ceci semble être lié à l'utilisation quotidienne dans les rizières du "kadiando". Le paysan du Blouf sera amené à faire un mouvement de torsion pour décaler l'instrument en prenant appui sur son genou et ceci continuellement pendant toute la journée. Chez les diolas du Fogny, le "kadiando" était surtout utilisé par les femmes qui s'occupaient autrefois exclusivement de la riziculture et ce n'est qu'aujourd'hui que les hommes cultivent le riz.

La principale culture dans le Fogny est celle du mil, on y cultive aussi de l'arachide. De ce fait, l'outil le plus utilisé est le "donkoton" qui est un instrument très petit avec un manche court et dont le maniement expliquerait peut-être l'étonnante musculature du train supérieur et surtout de la zone dorso-lombaire du diola fogny qui excelle dans les techniques en force, genre arraché avec les bras sur contrôle de la ceinture de l'adversaire. L'utilisation du "donkoton" semble également expliquer la garde très basse du lutteur fogny.

Dans le kassa, on aurait pu trouver la même forme de lutte car la morphologie du lutteur est à peu près la même, mais l'interdiction formelle de la prise du "Ngimbe" modifie et limite tout le répertoire technique du lutteur. Le lutteur kassa adopte une garde basse et a une préférence pour les techniques en passage dessous, genre double ramassement de jambes... Signalons que dans le Kassa, la lutte peut commencer indifféremment debout ou au sol. Au sol, les lutteurs se déplacent sur les genoux pour entrer et

contact et à partir de ce moment, ils peuvent se relever et continuer en lutte debout jusqu'au terrassement.

Toutes les gardes sont rapprochées en milieu diola.

* Arbitrage :

Les combats sont arbitrés par un délégué, généralement ancien lutteur. Ces anciens lutteurs ont pour rôle de veiller au bon déroulement du combat. La victoire est décrétée dans les cas où un des lutteurs se retrouve : en position assise, sur le ventre, sur la cuisse ou les genoux (sauf dans le Kassa).

Il existe un autre mode de victoire : celle qui est proclamée à la suite d'une supériorité évidente d'un des lutteurs. A savoir quand un lutteur soulève très haut son camarade et que son manager estime qu'il est pratiquement battu, il peut arrêter le combat en touchant d'abord le lutteur adverse pour éviter que son lutteur ne soit terrassé très fort. N'est-ce pas une décision sage des managers qui peut contribuer à maintenir le caractère récréatif de la lutte joola ?

La victoire d'un village sur un autre village ne se mesure pas au nombre de victoires obtenues par l'ensemble des lutteurs. En effet, il suffit que le champion soit battu pour que le village soit considéré comme défait. Ce qui explique l'importance et le sérieux que le village accorde à la préparation des champions.(1)

Il est cependant important de signaler que l'arbitrage dans les centres urbains revêt une autre forme beaucoup plus codifiée, et c'est peut-être une des raisons qui font qu'en milieu urbain, la lutte diola perde une partie de son originalité.

En dehors des techniques spécifiques à chaque sous-groupe, il faut signaler qu'il y a une multitude de prises et quelques formes de corps communes à l'ethnie. Car reconnaissons qu'il y a une forme appropriée de mouvance du lutteur diola en général

(1). BADI Abdou : Mémoire de maîtrise : "La lutte traditionnelle diola" Etude et perspectives", page 27

Le tableau ci-dessous se propose de résumer les différentes considérations techniques envisagées dans cette partie.

SOUS-GROUPES	FORMES DE CORPS	CONTROLE	GARDES
KASSA	Passage dessous	de jambes et saisies annexes : bras, ceinture, tête	Basse Moyenne (rapprochée)
BLOUF	Décalage Demi-souplesse Hanché	de : Ngimbe Bras Jambe	Moyenne et Haute (rapprochée)
FOGNY	Arraohé Hanché	Cou	Très basse

3.1.4.3. Le profil psychologique et le comportement du lutteur diola :

Le comportement et l'attitude du lutteur dans l'arène ne sont en fait que le reflet de sa psychologie et plus particulièrement de son état d'âme. Or, il n'apparaît pas abusif d'établir des corrélations entre le "psychisme" d'un individu et l'empreinte éducative qu'il a subie. En effet, en sortant du bois sacré, le jeune diola a acquis un **nouvel** équilibre physique et mental.

Cette maîtrise de lui-même permet au lutteur dans l'arène d'adopter un air enjoué, de manifester beaucoup d'enthousiasme. La lutte devient essentiellement un jeu, l'aspect ludique y est privilégié et cela influence sur le comportement du lutteur.

Ainsi, quelque soit l'importance de l'enjeu, le lutteur diola sera toujours serein et se livrera sans arrière pensée dans le combat. Ajoutons que le lutteur diola est très fair-play, et s'il arrive qu'un grand champion soit vaincu par un adversaire de moindre renom, il saura cacher sa déception et avec beaucoup de simplicité, viendra le féliciter et l'embrasser.

111.2. LA COMMUNAUTE WOLOF :

3.2.1. Présentation :

La société wolof est celle qui a été la plus marquée par la colonisation du fait peut-être de sa position géographique d'une part, et de son importance sur le plan démographique d'autre part. En effet, cette communauté wolof représente environ 20 % de la population sénégalaise.

Elle est constituée de pêcheurs (ce sont les lébous), d'agriculteurs, de fonctionnaires de l'Etat, mais surtout de commerçants.

A partir de leur régime d'implantation, le Cayor, le Walo, le Baol, le Djolof et la presqu'île du Cap-Vert, les wolofs ont tendance à irradier sur l'ensemble du territoire sous l'effet de leur spéculation à la culture de l'arachide et du nombre important de fonctionnaires qu'on trouve dans cette ethnie.

3.2.2. Les moeurs et croyances wolofs :

Bien qu'étant en grande partie des musulmans convaincus, les wolofs conservent toujours une croyance animiste et continuent à faire des sacrifices, à porter des cornes, ou des morceaux de bois à la ceinture, aux jambes ou aux bras, et à croire à l'existence des "Djinnés" et des "Raps".

Le "Djinné": c'est une créature malfaisante en général, capable de choses extraordinaires. Il possède des facultés surnaturelles. Cependant d'après la croyance animiste, certains Djinnés peuvent être bons.

Le "Rap" : c'est une créature ayant des dons occultes, appartenant à une famille ou à une communauté et dont le rôle est de veiller ou d'aider les membres de la famille ou de la communauté en cas de danger. Le Rap peut préserver du mal ou intercéder pour les gens de la tribu afin que leurs désirs soient exaucés (réussite aux examens; issue victorieuse d'un combat de lutte; gain de confiance du supérieur, etc...). Cependant par dérivation de la protection contenue en ces "Raps", il peut être fait.

en sacrifice : du sang de mouton, de chat, de poulet selon les convenances ; parfois leur donner comme offrande du lait caillé.

Quand une famille ou une communauté néglige les "Sarakh" (ici dans le sens de sacrifice ou offrande), elle se voit aussitôt vouée à la malédiction des mauvais esprits (échec dans toutes les entreprises de la vie, maladie, mort...). Les lieux où habitent les "Raps" et où se font les sacrifices se nomment "Khamb".

Généralement le "khamb" se trouve dans l'enceinte de la maison, ou dans un coin approprié du village. Les lieux du "khamb" sont marqués par la disposition de calebasses, de pilons, de morceaux de poterie brisés, de grosses pierres, de cornes et d'autres objets hétéroclytes.

La superstition wolof est très marquée. En effet pour le wolof, toutes les manifestations quotidiennes trouvent leur signification dans le mysticisme. Citons à cet effet quelques exemples : Une femme enceinte ne doit pas marcher à n'importe quelle heure de la journée. Certaines heures de la journée lui sont interdites : le "Timiss" (crépuscule" ; le "Ndjolor" (de 13 H à 14 H de l'après-midi), le "souf-sède" (de minuit à 4 H du matin). Selon la tradition et la croyance wolof, les mauvais esprits choisissent ces heures pour jeter des sorts. Et la femme enceinte étant très vulnérable, le Djinné essaiera de lui insuffler son souffle pour atteindre son bébé afin d'entraîner soit la métamorphose de ce dernier en monstre, soit de le tuer avant sa naissance.

D'ailleurs pour le wolof et pour certaines autres ethnies au Sénégal, le "timis", le "Ndjolor", le "souf-sède" représentent des périodes de la journée où l'on ne doit pas se hasarder dans les rues et les champs. Ce sont des heures propices aux apparitions des Djinnes sous n'importe quelle forme humaine ou animale.

Il est également interdit au wolof de marcher ou de sortir la nuit du jeudi au vendredi : c'est le "Goudi Adjouma" car pour les anciens, cette soirée est celle que les esprits maléfiques ont choisis pour se matérialiser ou pour jeter des sorts.

toutes ces pratiques mystiques et croyances religieuses existent encore de nos jours même si elles ont subi un certain nombre de transformations, certainement dues à un métissage culturel. Parallèlement aux fétiches, aux incantations et à l'utilisation des "safaras" (substance magique), notons l'existence de "galatchs" (ce sont des talismans où sont inscrits des versets de coran) qui éventuellement peuvent protéger du mal l'individu qui les porte. Toutes ces croyances bien sûr auront une répercussion sur l'éducation du jeune wolof.

3.2.3. L'éducation du wolof :

Pour caractériser l'éducation wolof, nous avons pensé donner comme illustration cet extrait de la revue "DEM ak TEY" : "Pour définir l'éducation, le wolof fait appel à un symbolisme qui englobe aussi bien les moyens mis en oeuvre "Yar" que le résultat obtenu à l'aide de ces mêmes moyens, c'est-à-dire, la formation et le développement de l'être humain ou "Yaru".

Le substantif "Yar" désigne le fouet.

Ce symbolisme désigne donc, au-delà du simple sens matériel de l'objet, l'utilisation qui permet d'aboutir au résultat escompté (Yaru). Au sens général "Yar" désigne tout instrument servant à infliger une punition. Le terme laisse supposer à priori que cette phase de l'enfance durant laquelle se prépare la vie de l'homme est liée à la souffrance au supplice. D'ailleurs, une maxime wolof compare l'enfant à une tige qu'on a tout le loisir de redresser alors qu'elle est encore flexible.

... Pour l'éducateur wolof, la perfection n'est point de ce monde, mais le devoir de chaque homme est de tendre vers la plénitude en luttant contre ses propres faiblesses. L'éducation va donc insister essentiellement sur l'exercice quotidien de l'élévation morale de l'individu. Pour cela, elle privilégie la patience "muñ") vertu d'abnégation et de désintéressement autour de laquelle s'articulent toutes les autres qualités.

L'être humain devra honorer les exigences de la société telles que : la courage, le sens de l'humour ...

... dans la société wolof d'antan, nul ne pouvait s'abaisser à la privation de sa liberté. La liberté est le premier droit de l'homme. Sans baigner dans une béate admiration du passé, la comparaison avec le présent s'impose d'elle-même : car l'on reste sidéré devant la désinvolture avec laquelle des hommes d'aujourd'hui, descendants de cette génération qui se voulait du "refus" commettent des délits, et l'aisance qu'ils affichent une fois élargis ... presque fiers "d'avoir fait la prison". Peut-être, faut-il mettre cela sur le compte de l'urbanisation et des nouvelles valeurs qui ont pour nom enrichissement, "réussite sociale" avec ce que cela comporte de déshumanisant et de dépréciateur". (1)

3.2.3.1. Les rites :

Le sevrage et la circoncision constituent les deux grandes phases initiatiques chez le wolof.

- Le rituel du sevrage est appelé "magal" (littéralement rendre grand). C'est un "évènement important aussi bien pour les parents de l'enfant que pour la communauté. Durant cet évènement qui survient généralement deux ans après la naissance du bébé, les personnes vivant dans l'entourage apportent leur soutien moral et matériel.

- le rituel de la circoncision revêt pratiquement la même signification que dans les autres ethnies, seule la forme diffère. La circoncision reste encore une épreuve de la vie au sortir de laquelle l'adolescent devient un homme. Aujourd'hui, il faut noter une métamorphose de la structure sociale et des croyances religieuses très accentuée aussi bien chez les wolof que chez les autres groupes ethniques, et ceci est peut-être dû au contact permanent qu'ils ont avec la société occidentale.

Malgré ces constatations, il semblerait pourtant que la société lébou qui bien que se trouvant en grande partie dans la Presqu'île du Cap-Vert et en contact permanent avec les "blancs", soit la portion la plus conservatrice et la plus stricte sur le plan de l'éducation.

(1). Éducation hier et aujourd'hui chez les wolofs, revue "M. de l'É. V.", page 11, N° 7.

3.2.4. Incidences des mœurs sur la lutte :

Le wolof connaît deux formes de luttes : la lutte simple sans frappe et la lutte avec frappe. La lutte avec frappe a une origine purement guerrière et ce n'est que plus tard qu'elle devint une pratique sportive et ludique. A l'époque des royaumes, cette forme de lutte permettait à l'homme de se préparer à la guerre. Aussi, tout en luttant, on était autorisé à frapper, griffer, mordre voire introduire son doigt dans l'oeil de son adversaire. Le jeune wolof devait également se livrer à la lutte avec frappe afin de favoriser son insertion dans la société adulte et s'initier au métier de soldat, faute de quoi, il ne pouvait se faire entendre ne avoir des marques de respect. Pour montrer la popularité de la lutte dans le Cayor, signalons que les "Damels" (rois) et les Teignes (nobles) n'hésitaient pas à s'y livrer. Quant au "Mbeur" (lutteur), elle lui servait de moyen de promotion sociale, car dès que sa réputation était établie, il pouvait être choisi par les rois et les nobles comme garde de corps.

3.2.5. Signification de la lutte en milieu wolof :

La lutte se pratique d'abord pour l'honneur qui est une vertu très significative pour le wolof. Elle permet de renforcer les liens amicaux entre les jeunes de villages différents. Le champion veut gagner pour mériter la confiance et la considération de son village, de ses amis et des anciens. Etre champion, c'est aussi susciter l'admiration chez les filles en représentant la force, la virilité et la détermination.

3.2.6. Organisation des épreuves de lutte :

3.2.6.1. Les "Mbapatts". Ce sont les séances nocturnes.

Ils sont organisés après les récoltes, à la fin de la saison des pluies. Ceci surtout pendant les périodes de clair de lune, car ils peuvent durer toute la nuit. Le but des "Mbapatts" était de préparer physiquement et techniquement les lutteurs en vue des championnats inter-villages appelés "lams".

3.2.6.2. Le "lamb" :

C'est une organisation beaucoup plus importante que les Mbapatts, à l'occasion de laquelle on peut voir plusieurs lutteurs de grande renommée s'affronter. La fin du lamb est toujours couronnée par un grand combat appelé le "Dan oup" (qui veut dire le dernier terrassement) à l'issue duquel le vainqueur est sacré champion de la contrée.

Le choix du lieu est lié à l'importance de ce lieu dans le village : c'est la place publique où généralement se passent toutes les manifestations : assemblée générale, "sabar" (danse), c'est aussi l'endroit où sont prises les grandes décisions.

3.6.2.3. L'appariement :

Dans un village ou un quartier, les lutteurs se regroupent en "lang" (équipe) et jamais deux lutteurs de même "lang" ne se rencontrent lors du "lamb".

L'appariement se fait librement entre lutteurs de "lang" différents. Mais une règle veut qu'avant de lutter avec le "Mbeur Kanur" de tel lang, si on est soukh (lutteur pas encore confirmé), il est nécessaire de lutter d'abord avec ses soukh, et ce n'est qu'après les avoir terrassés tous qu'on se voit octroyer la chance de lutter contre lui.

Notons que la catégorisation des lutteurs par poids n'est jamais prise en considération.

3.6.2.4. La tenue du lutteur ou "NGIMBE" :

Le "Ngimbe" est confectionné par le marabout de la famille ou du clan. Il est constitué de pagnes en coton tissé généralement offerts par la mère ou la grand-mère du lutteur, ceci lors des organisations de grande importance comme les "lamb". Dans le cadre des "Mbapatt", les pagnes sont offerts par la fiancée ou la sœur du lutteur. Le "Ngimbe" doit être propre, le lutteur qui le porte ne doit pas avoir de rapport sexuel pendant toute la période des compétitions, car il ne doit pas être souillé.

Autrefois et même aujourd'hui, dans certaines familles, on devient lutteur de père en fils et dans ce cas, le "Ngimbe" du père est hérité par le fils. Le fait de porter le "Ngimbe" de ses aïeux peut susciter chez le jeune lutteur une motivation et une volonté inébranlable d'assurer la supériorité des siens dans l'arène. Il fera tout pour que le "Ngimbe" de la famille ne touche pas le sable.

La tenue du lutteur a une signification et une importance sur le plan mystique car selon les anciens, le vrai fétiche du lutteur, celui qui le protégera à vaincre le "Djinné" ou le "Rap" de l'adversaire se trouve caché dans ce "Ngimbe". Celui qui confectionne le "Ngimbe" est doué de facultés occultes.

L'arbitrage : Il est assuré par un sage du village qui généralement fut champion de lutte de son temps. D'ailleurs, cet ancien n'intervient que si le terrassement est litigieux.

Hormis le public qui proclame la victoire ou le match nul, le lutteur lui-même est arbitre et il arrive qu'il se déclare vaincu. Nous pouvons citer comme exemple : Médoune KHOULE, un des plus grands lutteurs sénégalais, qui a donné une victoire à Djéri SADIO son adversaire qui a réussi à lui faire toucher le sol de la main.

Il y a terrassement quand le lutteur se retrouve :

- assis sur le sol,
- étalé sur le dos,
- étalé sur le côté,
- les deux genoux au sol,
- les deux mains au sol,
- la tête (front au sol à la suite d'une "brouette").

Il peut y avoir match nul si, après un temps considérable, les lutteurs se sont livrés respectivement à des assauts répétés et n'arrivent pas à se départager. Au cas où les deux lutteurs se sont retrouvés simultanément sur le côté à la suite d'une technique de lancer appelé "BOT" qui annule l'action et le combat peut reprendre aussitôt.

3.2.6.5. La préparation mystique :

Il faut reconnaître qu'on ne peut parler de lutte en milieu wolof sans envisager une préparation mystique sérieuse. Comme nous l'avons vu antérieurement, toutes les activités du wolof sont liées à ses croyances.

- la lutte ne concerne pas seulement deux acteurs se livrant farouchement à un combat au milieu de l'arène mais également les marabouts et les fétichistes du village, ou du clan, qui doivent défendre leur savoir et leur prestige. Avant le combat, le lutteur doit se livrer à un certain nombre de préparations mystiques pour assurer sa victoire. Aussi sommes-nous appelés à parler de "BACK" (c'est le chant et la danse du lutteur).

- le batteur de tam-tam compose un rythme en fonction du "Galagne" ou du "Senghor" (gris-gris) du lutteur. Chaque "galagne" sera choisi en fonction du "Rap" ou du "Djinné" correspondant au Totem du lutteur.

Le chant générique : "Feinte woy" veut dire littéralement composer un chant. Ce chant est généralement composé par les filles du village du champion ou par un griot de sa communauté. Et à travers ce chant, on arrive à toucher la corde sensible du lutteur en chantant les innombrables victoires de ses ancêtres ou en lui rappelant ses prouesses éclatantes. Chaque lutteur doit avoir un chant et un "back" qui lui sont propres.

3.2.7. Le répertoire technique et les caractéristiques physiques du lutteur wolof :

Le lutteur wolof est généralement moyen de taille, la musculature est très saillante, ce qui fait ressortir un aspect très athlétique, ceci est vrai sans exception pour le lutteur lébou, mais il arrive que le Cayorien, le baol-baol, le walo-walo soient de grands gabarits de forte constitution.

Cependant, pour une meilleure compréhension du sujet, nous pouvons étudier deux groupes de lutteurs qui vont déterminer deux styles de lutttes. En effet, lébou et walo-walo ont à peu près la même activité socio-économique : ce sont des pêcheurs, il arrive qu'ils s'adonnent au maréchage au bord de la mer ou du fleuve. Les lutteurs lébou et walo-walo ont une musculature du tronc supérieur très développée par rapport aux jambes. La garde

est généralement basse et ramassée, et le spécialiste va éviter toutes les tentatives d'entrée en ramassement de jambes de l'adversaire. Ceci peut être expliqué par le fait que les lutteurs lébou ou walo-walo, qui sont des pêcheurs, adoptent cette garde tassée du fait qu'ils sont toujours penchés en tirant le fil, ou en poussant la pirogue. On verra essentiellement des techniques de ramassage et "en arraché" sollicitant surtout les membres supérieurs.

Le cayorien et le baol-baol par contre sont les plus grands cultivateurs d'arachide ; chez eux, les techniques de lutte sont plus variées et la garde est moins renfermée. Les lutteurs cayorien et baol-baol ont une morphologie et une répartition musculaire bien équilibrée ; ils excellent dans les techniques en décalage, les techniques de jambe et surtout les techniques de riposte où l'on peut voir des prises de hanché très amples.

D'une manière générale, on peut dire que le lutteur wolof est un fin technicien qui sait surtout créer les opportunités, et, avec sa rapidité, utiliser la force de l'adversaire pour le déséquilibrer. le "noodju", le "mbas", le "wéhélé" et le "rasu" sont des techniques propres au lutteur wolof.

En défense, il utilise surtout des kliklets ou "gal-gal". Notons que le balancement des bras ou "Lewato" est très marqué dans la lutte wolof.

TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPOSANTES TECHNIQUES

(1)

SOUS-GROUPES	GARDES	CONTROLES	FORMES DE CORPS
Walo-walo Lébou	Basse Moyenne Tassée et distante	de jambe de "Ngimbe" et saisies annexes de bras, de tête	Arraché Décalage
Cayorien	Moyenne	de bras de tête	Décalage Hanché
Baol-baol	Distante	de "Ngimbe"	Demi-souplesse

Profil psychologique du lutteur et son comportement dans l'arène :

La préparation mystique dans l'arène est plus marquée chez les wolofs que chez les autres ethnies. En effet, on verra de grands champions prendre plusieurs heures pour enduire leur corps de "débadep" ou de "safara" (eau magique qui a la propriété de protéger l'individu contre les mauvais sorts). C'est d'ailleurs un aspect de la lutte qui pose des problèmes.

Le lutteur wolof est très superstitieux, et la période de préparation est capitale pour lui, car elle permet non seulement de rendre hommage aux ancêtres, mais aussi d'intimider son adversaire. C'est généralement un lutteur agressif, combatif et téméraire. Il se fait souvent remarquer par son esprit d'entreprise. Mais cette fougue dans le combat l'amène parfois, bien que ce soit regrettable, à oublier les usages et les normes. Ce manque de maîtrise de soi peut faire croire que le lutteur wolof manque de fair-play, ce qui n'est pas toujours le cas.

Chaque société, au cours de l'histoire, façonne ses propres moules dans lesquelles vont se couler les comportements individuels qui sont ainsi "montés" par et pour l'autorité sociale.

Les façons de boire, de marcher ou de s'asseoir se manifestent individuellement dans le corps de chaque personne ; ces habitus sont cependant des montages sociaux liés à des significations symboliques, variables d'ailleurs selon la position sociale occupée par chaque sujet. Ces "modes d'agir" se rangent dans un "système de montages symboliques" et l'individu les apprend de la "société dont il fait partie, à la place qu'il occupe". L'habitus est un montage social à la valeur symbolique, dépendant des phénomènes d'éducation et de prestige et lié à la position sociale du sujet. Cette pensée sonne de façon étonnamment moderne.

- Habitus de classe et style de vie :

Pierre BOURDIEU qui, dans une perspective a approfondi le contenu de la notion en le reportant aux oppositions entre classes et fractions sociales.

Il définit l'habitus comme un système de dispositions durables acquis au cours d'une histoire personnelle dans un milieu social donné, système qui engendre ensuite des pratiques socialement déterminées : façons de manger, de parler ou de marcher, comportements de politesse, contenu des préférences et des goûts... l'habitus est le produit de conditions économiques et sociales. L'auteur rattache directement la formation de l'habitus d'un individu à la trajectoire parcourue par celui-ci dans sa classe d'appartenance : il défend l'idée d'un "habitus de classe" qui définit le sens conféré à la pratique sportive, les profits qui en sont attendus.

Ce dernier serait lui-même lié à un système de valeurs ou "ETHOS de classe" prenant sens au sein d'oppositions distinctives entre classes sociales.

De sorte, l'habitus fonctionne comme un système de règles intériorisées souvent informulées permettant ou non à l'agent de s'adapter d'emblée aux multiples pratiques de la vie quotidienne et de la vie sportive : il est à l'origine des schèmes de transcription qui favorisent les ajustements aux situations corporelles nouvelles" (1).

(1) POICIELLO Christian "Sport et Société",
Approche socio-culturelle des pratiques, Paris, Vigot, 1981, page 81

3.3. LA COMMUNAUTE SERERE :

3.3.1. Présentation :

"Les Sérère auraient pour origine le Fouta Toro qu'ils auraient quitté vers le XIII^e siècle pour fuir l'islamisation de cette région par l'empire du Mali (ils seraient donc apparentés aux Peul et Toucouleur). Ils auraient trouvé dans la région du Sine les Sossé d'origine manding avec lesquels ils s'allièrent.

Au XV^e siècle, une autre immigration Sossé, conquérante cette fois-ci, apporta son organisation étatique. Ils se divisèrent en deux monarchies démocratiques : l'une s'établit au Sine et l'autre au Saloum. Les Sossé conquérants constituaient l'autocratie, appelée Guelowar.

La royauté sérère était laïque. Les premiers souverains durent secouer la tutelle des Toucouleur et progressivement, arrivèrent à unifier l'ethnie des sérère et des Sossé. Les deux royaumes étaient organisés selon des modèles très démocratiques. Le souverain dépendait d'une assemblée de ministres et de chefs locaux qui assuraient l'administration centrale et régionale"(1)

Aujourd'hui, l'ethnie sérère représente 20 % de la population sénégalaise. Ils sont répartis sur presque toute l'étendue du territoire, notamment dans le Baol, la région du Sine-Saloum et la région de Thiès.

Signalons qu'il existe plusieurs sous-groupes dans l'ethnie, ainsi on trouvera :

- dans la région de Thiès : les Ndut, les Safène et les None ;
- dans le Sine-Saloum : les Sine-sine, et les Saloum-saloum.

On trouvera vers Foundioune et à Nioro du côté de la Gambie : les Niominka (pêcheurs). C'est une portion très mandinguisée.

(1). Documents : Centre d'Etude des Civilisations de Dakar.

Le rattachement de tous ces sous-groupes pose problème mais on trouve une grande partie de traits communs dans leurs modes de vie et pour plus de facilité, nous allons essayer de faire une étude globale de la lutte traditionnelle sérère. L'activité socio-économique qui est essentiellement agro-pasorale caractérise l'ethnie sérère.

3.3.2. L'éducation, les moeurs, les croyances et pratiques sérère :

Chez les Sérère, la vie humaine se déroule selon les grandes étapes : le baptême, l'enfance, l'adolescence marquée par la circoncision, l'âge adulte, le mariage, la vieillesse et la mort (funérailles).

La vie de la communauté sérère reste une des plus originales, sinon, celle qui, de nos jours, garde la presque totalité des pratiques et habitudes traditionnelles.

Bien qu'~~aujourd'hui convertis~~ aux religions chrétienne et musulmane, les Sérère conservent leurs croyances et pratiques animistes.

Quelque soit leur degré d'adhésion aux religions révélées, les Sérère croient en un Dieu puissant et miséricordieux "Rog Sène" et les hommes.

Les Fangols sont représentés matériellement dans tous les villages sérères par : des arbres (baobab et tamariniers), des animaux (généralement serpent doré ou iguane), des ustensiles (pilon,alebasse et mortier).

De nombreux témoignages nous apprennent que certains totems (serpent, iguane), font leur apparition à l'occasion de certaines manifestations rituelles comme les sacrifices célébrés lors d'un mariage, de cérémonies mortuaires ou des circoncisions.

Le Sérère, comme il nous a été donné l'occasion de le dire plus haut, présente des spécificités authentiques aussi bien en tout ce qui touche son éducation, ses croyances et pratiques mystiques, que ses activités socio-économiques. Après la naissance, le bébé est posé sur le sol pour établir ainsi le contact vital entre la terre et l'enfant.

On lui mouille les lèvres avec un peu de lait de mil et après un bain purificateur, on versera l'eau dans un trou creusé derrière la case.

Pendant huit jours, la mère et l'enfant sont cachés dans la case, car, selon les anciens, ils sont très vulnérables. La case, dans certains cas, est entourée d'un fil blanc et l'on place sur le seuil des faisceaux de végétaux pour chasser les mauvais esprits (génies malfaisants et mangeurs d'âmes). Au bout du huitième jour, la mère et l'enfant peuvent sortir de la case.

..."Le matin du huitième jour, la tante paternelle va chercher de l'eau (plusieurs fois), elle doit rester "muette" pendant ses allées et venues ; si elle parlait, l'enfant pourrait être muet..."

La mère et l'enfant prennent un bain purificateur dans lequel sont trempées certaines plantes (ce sont des végétaux protecteurs tels le bène, le yag, le ngud). On y lavera aussi le linge et les ustensiles utilisés pendant les huit jours qui viennent de s'écouler. On rase le crâne de l'enfant. Les cheveux sont donnés à la mère qui les enterrera avec le reste du cordon ombilical dans un endroit qu'elle est seule à connaître.

La mère s'assied sur une natte devant la maison. Une femme âgée de la famille prend le bébé dans ses bras et le présente aux quatre coins de l'horizon.

La tante paternelle tient ensuite un van sur la tête de la mère ; on y verse le mil ; on y verse également en abondance sur la mère et sur l'enfant. La tante oint ensuite le corps du bébé avec du lait ; elle touche en particulier le front, le nez, la bouche, la poitrine, le dos et les oreilles.

Elle pose enfin un grain de sel dans la paume du bébé (le sel purifie et détruit les puissances mauvaises)

Après un nouveau bain, la mère et l'enfant revêtent des habits de fête.

C'est généralement la tante paternelle qui choisit le nom donné à l'enfant. Ce prénom a toujours un sens. Il symbolise parfois ce que l'on souhaite à l'enfant...(1)

La circoncision comme dans les autres ethnies est obligatoire. Elle permet au jeune adolescent d'accéder à la classe adulte. Les jeunes sont regroupés en classe d'âge dans le bois où se fait la retraite des circoncis, et ceci pendant plusieurs mois.

Le "Selbé" qui est généralement un ancien, craint de tous les élèves, enseigne le respect de la hiérarchie, la discrétion, le goût de l'initiative. Les activités physiques et l'éducation artistique ne sont pas en reste la décoration, la sculpture, la lutte et la danse. A sa sortie du bois, l'initié appartient désormais à la classe des virils et des sages du clan, car on lui aura enseigné les vertus fondamentales que sont : la justice, l'honneur, l'amour du prochain l'amour du travail, l'honnêteté et surtout le respect des coutumes ancestrales.

Le rite du mariage est aussi un fait très important dans le monde sérère, mais par manque d'information nous serons obligés de nous en tenir là.

3.3.3. Impact des ethos sur la lutte dans le monde sérère :

L'origine de la lutte sérère ne semble pas claire, mais nous pouvons dire qu'il existait deux formes de lutte comme chez les Wolofs : une lutte sans frappe et une lutte avec frappe. Et c'est cette dernière qui peut-être nous amènerait à croire que la lutte sérère aurait une origine plus précisément guerrière.

Aujourd'hui, la lutte est uniquement une activité sportive à travers laquelle le jeune sérère évalue sa force, son courage et son ingéniosité. C'est une occasion de défendre l'honneur de son village ou de la communauté.

(1). Revue n° "DEME ak TEY" (Cahier du Mythe)
NIS. DK. BP 92. 4è trimestre 1982

La lutte est avant tout une manifestation culturelle et surtout folklorique.

Grâce à elle, on peut désormais comprendre un certain nombre de chants et de symboles. A travers la lutte sérère on comprend les inter-relations entre la vie et le monde surnaturel.

"S'il devait y avoir la mort d'un villageois pendant la fête, au risque de l'interrompre, on procédait, grâce aux connaissances magico-religieuses, à la suspension de la mort jusqu'à une période où la population sera plus disponible pour organiser des funérailles. S'il y était prédit la possibilité d'une défaite du champion local au profit d'un champion d'un autre village, des recettes d'ordre magique et religieux étaient mises en pratique afin que le champion du village ne soit jamais terrassé".(1)

3.3.4. Le profil du lutteur sérère :

Le lutteur sérère est par essence un athlète impressionnant de par sa carrure et sa musculature saillante, mais c'est aussi une force tranquille et calme, quelque soit l'enjeu du combat et particulièrement l'honneur. Cet aspect nous pousse à parler du "NGIMBE" c'est-à-dire de la tenue du lutteur qui va influencer sur sa façon de lutter.

La confection du "Ngimbe" revient à la communauté entière. Le "Ngimbe" a une signification symbolique, et le lutteur, pour mériter la confiance du groupe, se doit de tout faire pour ne pas toucher le sol. Toute la communauté elle aussi s'engage pour assurer la longévité et le succès du lutteur dans l'arène par l'organisation d'offrandes et de sacrifices en l'honneur des "Pangols".

D'aucuns n'hésitent pas à dire que l'essentiel du mysticisme se fait à la maison et non dans l'arène, tout le reste n'est qu'intimidation de l'adversaire.

Comme nous l'avons déjà signalé, le lutteur sérère est un puissant athlète dont la musculature est le plus souvent très bien répartie sur tout le corps. Ainsi sommes-nous en face d'un individu dont le train inférieur et le train supérieur ne présentent aucun déséquilibre.

par rapport à l'autre. Ceci est très lié à l'activité journalière du jeune sérère qui est un cultivateur donc toujours bien planté sur ses jambes et qui, continuellement, manie l'hiler.

Le fait de couper le bois peut également constituer un moyen de musculation non négligeable pour le jeune lutteur.

Un certain nombre de traits techniques spécifiques au lutteur sérère semblent ressortir des différentes interviews que nous avons fait subir à certains lutteurs sérères et à différents techniciens.

SOUS-GROUPES	FORMES DU CORPS	CONTROLES	GARDES
SAFEN NONE NDUT,	Hanché	Bras	Moyenne en fente (distante)
SINE-SINE SALOUM-SALOUM	Décalage Passage-	Ngimbe Jambe	Moyenne (rapprochée)
PETITE COTE	dessous	Tête	Basse et Moyenne (rapprochée)

Notons que le "Niominka" commence à lutter à partir du sol, pour avoir assez d'élan et sauter sur l'adversaire afin d'avoir la prise du lion (contrôle de la nuque et du bassin).

3.3.5. Comportement et attitude du lutteur sérère :

Les croyances mystiques sont indissociables des activités quotidiennes du sérère. Ce qui explique le côté superstitieux du lutteur sérère. En effet, certains lutteurs refusent de lutter avant certaines heures.

Certains témoignages nous apprennent qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être champion de lutte et que le lutteur doit avoir des dons surnaturels, pour être à mesure de "livrer ses combats dans la nuit" et trouver seul un gris-gris spécial appelé "Njatch".

Le vrai champion de lutte, chez les sérères ne lutte pas seulement avec sa force et sa technique, mais surtout avec ses dons occultes.

Chez les sérères, les morts sont toujours présents, et les "pangols" servent d'intermédiaire entre les hommes et les morts. Le Pangol prend le nom d'humain dans certains villages ("Haga NDONG" ; Har Wag NGOUYE).

De ce fait, on verra le lutteur danser d'une manière ou d'une autre en fonction du pangol de sa famille. Ainsi, nous aurons le back (chant et danse du lutteur) des DIOUF, des FAYE, etc...

Dans l'arène, le lutteur sérère a un comportement exemplaire, aussi bien à l'égard de son adversaire direct qu'avec le public en général. L'explication semble tenir au fait que le lutteur sérère est avant tout, selon la tradition orale, le représentant de toute la communauté sérère. Par conséquent il devra s'affirmer non seulement en tant que lutteur dans l'arène mais aussi en tant qu'entité morale.

3.3.6. La tenue du lutteur ou "NGIMBE" est confectionnée par le marabout de la famille ou du clan. Le "Ngimbe" est constitué de pagne en coton tissé. Il doit être propre ; le lutteur qui le porte ne devra pas avoir de rapport sexuel pendant toute la période des compétitions, car le Ngimbe ne doit pas être souillé.

Autrefois et même aujourd'hui, dans certaines familles, on devient lutteur de père en fils et dans ce cas, le Ngimbe du père est hérité par le fils. Le fait de porter le Ngimbe de ses aïeux peut susciter chez le jeune lutteur une motivation et une volonté inébranlable d'assurer la supériorité des siens dans l'arène. Il fera tout pour que le Ngimbe de la famille ne touche le sable.

La tenue du lutteur a une signification et une importance sur le plan mystique car selon les anciens, le vrai fétiche du lutteur, celui qui le protégera et l'aidera à vaincre le "Djinne" ou le "Rap" de l'adversaire se trouve caché dans ce "Ngimbe". Celui qui confectionne donc le "Ngimbe" est doué de facultés occultes.

3.3.7. L'arbitrage est assuré par un sage du village qui généralement fut champion de lutte de son temps. D'ailleurs, cet ancien n'intervient que si le terrassement est litigieux. Hormis le public qui proclame la victoire ou le match nul, le lutteur lui-même est arbitre et il arrive qu'il se déclare vaincu.

Nous avons pu citer Médoune KHOULE, un des plus grands lutteurs sénégalais qui a donné une victoire à Djéri SADIO, son adversaire qui a réussi à lui faire toucher le sol de la main.

III.4. LA COMMUNAUTE TOUCOULEUR :

3.4.1. Présentation :

L'ethnie toucouleur vit en grande partie dans la vallée du Sénégal et représente à peu près 8 % de la population totale sénégalaise.

• Histoire :

"Il semblerait que dans l'ancien royaume du Tekrour (IX^e siècle) des éléments négroïdes Sarakolé et des Peul aient formé par métissage le peuple Toucouleur (Toucouleur serait d'ailleurs une déformation du mot portugais Tacouror).

Ce empire a dominé aussi bien les wolofs de l'Ouest que les Peul nomades du Fouta Toro. Cette région fut le premier pays islamisé par les Almoravides, ce qui peut expliquer le prosélytisme toucouleur. Ce sont les guerriers toucouleur islamisés qui attaquèrent, avec les Almoravides, la capitale du Ghana, Koumbi, en 1067. On convertit par la force les animistes. C'est sans doute à cette époque que de nombreuses ethnies réfractaires à l'Islam ont dû accentuer leur migration vers le sud (Sérère, wolof, Sarakolé, Bambara, Songhaï, Akan et Peul se réfugiaient vers les hauteurs du Fouta Djallon).

Au XIX^e siècle, les Toucouleur allaient trouver en El Hadj Omar Tall un grand conquérant qui, sous le prétexte religieux de la guerre sainte contre les tribus animistes (entre autres Bambara), étendit l'empire toucouleur sur presque tout l'ensemble du Mali et la partie de la Guinée proche du Mali.

L'empire toucouleur composé de Sarakolé, de Bambara, de Malinké, de Kassonké, de Peul et de Dogon, eut le mérite d'unir ces différentes ethnies, et de constituer ainsi la base de l'unification politique du Mali. A ce royaume, il faut ajouter celui du Boumadi, de l'Est-Ouest

tal, région faisant partie du royaume Mandé qui fut conquise par un marabout toucouleur, l'Almamy Malick SY, venu des environs de Podor" (1)

§ Vie économique et sociale :

Les Toucouleur sont des cultivateurs, mais bien qu'ils ne soient pas pasteurs comme les Peul, l'élevage a une place importante dans leur économie. Pour faciliter leur conquête guerrière, ils ont eu une prédilection pour l'élevage des chevaux. On y trouve aussi des pêcheurs appelés "Tchioubalo". La société toucouleur aurait une stratification sociale très rigide. Les groupes ethniques et les castes étaient différenciés et strictement exogamiques : les "Rimbe", classe des nobles comprenant la famille régnante et les guerriers libres ; la classe des "Niéniébe", gens de castes artisanales ; les "Rimaïbé", anciens esclaves devenus serviteurs, qui portent les noms de famille de leur maîtres. A la base de l'organisation de la collectivité toucouleur, se situe le village (Wouro).

Toutes ces castes sont cloisonnées entre elles. Ainsi, il n'est pas permis à un "Torodo" (noble) de se marier avec un "Tchioubalo". Ces considérations sont importantes dans le domaine de la lutte, où nous apercevons que les nobles ne sont pas faits pour lutter. Le noble présidera les séances de lutte et on luttera pour lui. Ces condérations de noblesse et de rang social sont extrêmement importantes dans le monde toucouleur.

Le noble ne doit pas se salir, on lutte pour lui, il ne vit la lutte qu'en tant que spectateur.

3.4.2. Education, moeurs, croyances et pratiques religieuses :

Deux formes d'éducation sont à considérer : l'éducation des enfants et celle des adultes.

(1) Documents : Centre d'Etude des Civilisations du Sahel.

L'éducation maternelle commence depuis la naissance jusqu'au moment où l'enfant sait manger et apprécier le goût des différents repas et le moment où il commence à marcher.

A partir du moment où il sera sevré, l'enfant est confié à la collectivité. Désormais, le petit toucouleur est éduqué par toute la famille d'abord, puis par toutes les personnes du village ou du clan.

L'enfant peut être corrigé par tout adulte appartenant au groupe social. Son éducation est désormais l'affaire de toute la communauté et non exclusivement celle des parents. On l'initie ainsi au travail quotidien qui se fait dans la bergerie, les champs et les bords du fleuve. Au sein du village, il pourra apprendre à filer la laine et à tisser des pagens; dans les champs, il apprend à manier la houe et l'hiler pour la culture du riz et du mil. Mais signalons que l'activité essentielle du toucouleur est l'élevage des boeufs, des moutons et des chèvres. Chez les "Tchiou-balos" (pêcheurs), l'enfant sera initié très tôt au maniement des pagaies, à la pêche proprement dite et à la nage.

Vers cinq-six ans, l'enfant est confié au maître coranique, le "Thierno" et ce dernier dispose exclusivement de toute sa vie. L'avenir du jeune enfant lui appartient.

Comme dans les autres groupes ethniques, les enfants sont regroupés en classe d'âge, et c'est dans cette structure que l'enfant subit les rites de passage et plus particulièrement celui de la circoncision.

La circoncision est non seulement une opération chirurgicale, mais surtout une période au cours de laquelle le jeune garçon passe de l'état d'adolescent à l'état d'adulte. Les circoncis sont réunis en classe d'âge dans un endroit situé hors du village, généralement choisi par les vieux. Cet endroit n'est accessible que par des individus de sexe masculin étant au préalable circoncis.

La période de circoncision peut durer près de trois semaines. Il s'agit là d'un stage de formation dirigé par un ancien du village. Cet ancien enseigne la sagesse, le respect de la hiérarchie et le courage.

de cette longue période, le jeune toucouleur devient un homme remarquable et complet sur le plan physique et moral. Ainsi l'initié acquiert les qualités indispensables que sont : le courage, la modestie, l'esprit de sacrifice, l'endurance.

Le toucouleur est un pieux musulman. Cela s'explique par le fait qu'il soit le premier à être en contact avec la religion musulmane de par sa position frontalière. L'ethnie toucouleur, de par son histoire, a présenté les plus grands chefs militaires et religieux musulmans sénégalais. Et pour illustrer cela, on peut citer en exemple la grande famille musulmane des SY à TIVAOUANE représentant la confrérie des TIDJANES.

Bien que l'on note une majorité musulmane, on peut dire que certaines croyances et pratiques mystiques et animistes persistent encore, surtout dans la région du fleuve.

Une pratique courante se fait, elle s'appelle le "Djatt". Elle consiste à faire sortir le caïman du fleuve, à l'immobiliser et à l'attacher sans qu'il ne réagisse, et tout ceci à l'aide de versets et d'incantations magiques. D'après les témoignages, ces pratiques sont plutôt fréquentes chez les "Tchioubalos" (pêcheurs). Il arrive aussi que certains chasseurs ayant des "dons", se livrent à certaines pratiques animistes qui consistent à invoquer certaines puissances et à moduler, sous forme de chant, des versets occultes pour se protéger des mauvais esprits et pour éloigner les fauves. Ce chant est généralement incompréhensible et dénué de sens pour le profane.

3.4.3. Activités ludiques et pratiques sportives en milieu toucouleur :

Durant toute son histoire, l'ethnie toucouleur a toujours été présentée comme celle qui avait une activité essentiellement guerrière et particulièrement farouche. Trois éléments retiennent l'attention ; ce sont : le maniement du bâton, la lutte et la danse "wango". Pour les anciens, le jeune toucouleur doit être en mesure de se défendre physiquement contre toute agressivité, et c'est pour cette raison que le maniement du

L'éducation physique et artistique occupe une place prépondérante dans la formation du jeune toucouleur. A l'occasion d'événements importants : récoltes, mariages, baptême, nous assistons à des manifestations folkloriques de grande envergure : le "Wango" ou danse toucouleur, très gymnique, les chants, et surtout les séances de lutte.

La lutte toucouleur est la forme de lutte la plus spectaculaire dans tout le territoire sénégalais. Elle est essentiellement basée sur des techniques en hanché et surtout en souplesse. Ceci s'explique par le fait que le jeune toucouleur est très tôt initié à la gymnastique (saut per, saut de main, salto arrière, saut de tête, couronné, etc...) pour la danse du "wango". En dansant le wango qui est une danse rythmée et gymnique, le jeune toucouleur est capable de prouesses extraordinaires.

En lutte, l'attaquant se déplace très peu, pour avoir une bonne saisie (généralement contrôle du "Ngimbe") et enchaîne brusquement avec une attaque surprise. Cependant, les ripostes sont souvent surprenantes et spectaculaires (basées sur la souplesse et la rapidité). Contrairement aux autres formes de luttes où l'on voyait tous les jeunes adhérer, la lutte toucouleur verra un groupe de spécialistes s'adonner à la lutte (la lutte est liée à la position sociale de l'individu : problème de caste).

o La morphologie du lutteur toucouleur :

Ce dernier n'est pas aussi large et aussi fort que les lutteurs diola et sérère. Cependant, il est très résistant. La musculature est saillante et très souple ; l'individu est longiligne mais très athlétique.

Les mouvements de lutteurs sont semblables à ceux d'un grand félin. Cette morphologie semble être liée à la position géographique de l'ethnie (région du fleuve) et à l'activité socio-économique du toucouleur qui est à la fois cultivateur (activité liée à la crue et décrue du fleuve), pêcheur ("Tchioubalo") et surtout berger qui est un nomade.

La garde est moyenne et rapprochée. La saisie du "Ngimbe" est très importante dans cette forme de lutte, mais il arrive que le lutteur effectue des prises à partir d'un contrôle de bras.

Deux formes de corps semblent être préférées du lutteur toucouleur : le hanché et la souplesse. Les hanchés sont faits à partir de plusieurs positions de dos et se terminent généralement par des techniques de très grande amplitude.

TABLEAU RECAPITULATIF DES TECHNIQUES ET FORMES DE CORPS SPECIFIQUES

GARDE	FORMES DU CORPS	CONTROLES	TECHNIQUES
Moyenne	Souplesse Hanché Demi-souplesse	Ngimbe bras	Contrôle du bassin et 1/2 souplesse arrière Klicket et allègement de la hanche.

3.4.4. Profil psychologique :

Le lutteur toucouleur est celui qui se livre le moins aux préparations maraboutiques. Cela est dû au fait que le toucouleur est un grand musulman et que les pratiques animistes ont presque disparu dans ce milieu.

Dans la pratique, le lutteur est combatif, mais il est calme et très réfléchi quant à la décision à prendre en plein corps à corps. C'est un des seuls techniciens qui reste très lucide au cours de ses combats.

Dans toutes les circonstances, le lutteur toucouleur est tenu de respecter son adversaire et ceux de son équipe, même s'il est vaincu.

Comme nous avons dû nous en rendre compte, la rigueur des principes éducationnels a une influence très sensible sur le comportement du toucouleur.

III.5. CONCLUSION :

Dans cette partie, nous avons essayé de montrer l'étroite relation entre les diverses activités socio-économiques dans les ethnies et les différentes façons de lutter.

D'aucuns seraient tentés de conclure trop rapidement et, c'est pour cette raison que nous avons pensé préciser que le phénotype n'est pas générateur du génotype. Et nous sommes convaincus que la morphologie et les techniques des lutteurs relèvent de leurs modes de vie et de leurs croyances à une époque et dans un contexte bien déterminés.

Est-ce que les lutteurs diola ou sérère travaillant avec leurs bras dans les champs auraient les mêmes profils physiques que les lutteurs utilisant des machines pour l'agriculture ?

IV. AUJOURD'HUI VERS DE NOUVELLES FORMES DE LUTTES :

Notons que notre enquête a été essentiellement faite en milieu urbain. Les séances de lutte ont tendance à perdre leur particularité de réjouissance pour devenir des phénomènes de sportisation. Deux formes de luttes sont principalement pratiquées dans les arènes du Sénégal : la lutte traditionnelle simple et la lutte traditionnelle avec frappe.

De nos jours, la lutte traditionnelle tend vers une réglementation et une institutionnalisation.

Le résultat de nos investigations nous donne le tableau ci-dessous.

REPARTITION ETHNIQUE SUR 100 PRATIQUANTS

ETHNIES	LUTTE SANS FRAPPE	LUTTE AVEC FRAPPE	RAPPORT 1.2.
Diola	40	16	71 %
Sérère	26	21	57 %
Toucouleur	23	10	69 %
Wolof	11	53	17 %

La demande sociale, par ordre décroissant, pour la lutte sans frappe, se présente comme suit :

- 1°/- Ethnie diola avec près de 3 lutteurs sur 4,
- 2°/- Ethnie toucouleur,
- 3°/- Ethnie sérère,
- 4°/- Ethnie wolof avec moins d'un lutteur sur 5.

En résumé, la demande sociale pour la lutte sans frappe, est plus élevée que celle pour la lutte avec frappe, en raison de l'origine wolof de cette forme de lutte, ainsi que de sa proximité avec le milieu urbain.

4.1. LA LUTTE TRADITIONNELLE AVEC FRAPPE :

Cette forme de lutte a une histoire qui date de l'antiquité, elle s'appelait le Pugilat. Au Sénégal, elle a vu le jour dans le Cayor bien avant la colonisation. Le coup de pied, l'étranglement, la morsure, la frappe et le doigté étaient permis dans le combat à l'époque.

Dans certains cas, la giffle était beaucoup plus dangereuse que le poing quand elle était donnée par un spécialiste. Cette giffle pouvait à elle seule déchirer, et même parfois amputer la joue de l'adverser. Selon les informations la lutte avec frappe, de nos jours, serait une forme de lutte très "euphémisée" de celle d'antan, où une blessure pouvait souvent être mortelle.

Aujourd'hui, au niveau du folklore, la lutte n'a plus la même le spectaculaire a remplacé le significatif. La lutte avec frappe se pratique surtout dans les centres urbains. Chaque fois qu'un grand combat est programmé par le Comité National Provisoire (CNP), des centaines d'amateurs sont mobilisés vers le stade Iba Mar DIOP qui est aujourd'hui le lieu approprié où se déroulent les grands combats de lutte. C'est la forme de lutte qui semble drainer une foule de personnes beaucoup plus importante que celle de la lutte simple.

La lutte avec frappe dériverait d'une forme de lutte traditionnelle pratiquée jadis dans le Cayor au temps des Damels, et la frappe serait le substitut d'un certain nombre de pratiques : doigté, jet de produits, etc... dont le but était l'aveuglement de l'adversaire. La lutte avec frappe serait une continuation logique d'une carrière sportive de la lutte traditionnelle qui s'en sert comme moyen socio-économique. En effet, la majorité des lutteurs avec frappe ont d'abord été initiés à la lutte simple. Cependant, il faut signaler que de nos jours, il arrive que le jeune lutteur avec frappe soit directement formé comme spécialiste à la frappe sans pour autant faire son chemin d'abord dans la lutte traditionnelle simple. Ce phénomène se passe surtout dans les centres urbains où les lutteurs sont regroupés en "coursives".

Le résultat de nos interviews nous montre qu'une population diversifiée s'intéresse à ce sport, et que les intérêts des uns et des autres semblent divergents. D'aucuns affirment que la "lutte traditionnelle avec frappe" serait montée par des personnes dont la vocation est d'exploiter ce phénomène à des fins commerciales". D'autres disent qu'elle jouit de moyens importants de publication (radio, télévision, manifestation, etc...) pour toucher toutes les couches sociales. Cependant, nous remarquons que même si certaines personnes reprochent à cette forme de lutte d'être brutale, ces mêmes personnes n'hésitent pas à se rendre le dimanche à l'arène. Bien que critiquée, elle semble être adoptée par une très grande partie de la population sénégalaise. Cependant, en tant que techniciens, il nous est permis de faire une remarque. Il s'agit de :

- L'impression nette d'être devant des professionnels de la "frappe" qui sont entraînés pour cela. D'ailleurs, les propos que nous avons recueillis nous prouvent que la plupart des champions de lutte avec frappe s'entraînent dans certains sports de combat tels que : la boxe, le karaté, le judo. Dans cette nouvelle forme de pratique de la lutte, contrairement à la lutte traditionnelle, le technicien est souvent perdant face au puncheur. Ce dernier adopte une lutte à distance qui lui permet de placer à bon escient ses coups, animé du désir de vaincre. Le technicien, lui, se voit contré dans toutes ses entreprises par un uppercut ou un crochet.

On peut dire cependant que nul sport au Sénégal que la "lutte traditionnelle avec frappe" ne déchaîne autant de passions et autant de phénomènes poussant à l'excès et dérèglements qu'on ne peut que déplorer. Mais comment décrire un spectacle de lutte qui, bien qu'ayant perdu la presque totalité des valeurs traditionnelles véhiculées autrefois par elle, sait susciter une participation effective de tous ceux qui sont présents.

Il est incontestable que cette forme de lutte permet au sénégalais moderne de s'identifier facilement à son champion et de vibrer à l'ambiance faite de danses, de chants, d'appels de tambour qui, en multiples instances, lui fait revivre l'Oni dans sa totalité.

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous sommes efforcés de faire ressortir l'importance des ethos et des habitus et leurs effets sur la pratique de la lutte traditionnelle au Sénégal.

Les ethos représentent d'une manière générale, tous les éléments spécifiques aux Sénégalais, par conséquent un système de valeurs traditionnelles. Mais même si ces valeurs revêtent une signification universelle (honneur, dignité, courage, etc...), il n'en demeure pas moins que ce n'est pas leur nature qui fait leur spécificité, mais la hiérarchisation et l'importance qu'on accorde à toutes ces valeurs de par l'éducation ou la culture.

Aussi "les valeurs traditionnelles puisent leur spécificité dans les caractéristiques propres aux éléments de la socio-culture (la technologie et l'économie, la politique et la parenté, la psychologie et l'idéologie) dans la société sénégalaise à un moment donné de son évolution. C'est dire la nécessité de ne point faire de la valeur une réalité statique.

C'est dite aussi qu'à tout moment, le Sénégalais peut évoluer et créer ou vivre par conséquent de nouvelles formes de valeur qui lui sont propres." (1)

La lutte traditionnelle, véhiculant des valeurs socio-culturelles spécifiquement sénégalaises (croyances, valeurs morales, norme de comportement, opinion, attitude...) devient un élément important qui, très certainement, nous aidera dans notre effort de valoriser et de pérenniser notre patrimoine culturel par le biais d'activités physiques et sportives.

L'étude des habitus nous permet de prouver qu'il y a plusieurs façons de se mouvoir, comme danser, lutter, ... qui varient avec les différentes ethnies (wolof, toucouleur, sérère, diola), leurs convenances et leurs éducations.

(1). Revue "Ethiopiennes", N° 31, "Les valeurs traditionnelles et le problème de leur intégration dans les systèmes modernes d'éducation", page 69-70.

D'autre part, cette étude permet aussi de nous rendre compte de la corrélation étroite existant entre la pratique de la lutte traditionnelle et le statut socio-économique du pratiquant.

Nos investigations nous indiquent que la lutte recrute essentiellement au niveau des classes socio-économiques situées en bas de l'"échelle", donc possédant le statut social le moins favorisé. La lutte avec frappe -et un certain secteur commercialisé de la lutte simple- y trouve sa légitimité. Comme le dit BOURDIEU : "A habitus différents, styles de vie divergents", et il oppose les pratiques aristocratiques correspondants à des activités qui favorisent les situations "euphémisées" où la stylisation" est importante ; aux pratiques populaires qui font appel à des qualités opposées, "brutes", "rugueuses". Certaines interviews nous montrent que plus l'individu occupe une place élevée dans l'échelle sociale et moins il s'intéresse à la lutte.

Les résultats recueillis dans nos diverses investigations confirment les propos qui disent que nous assistons aujourd'hui à une involution de la lutte traditionnelle parce que perdant toutes ses spécificités, au profit d'une autre forme de lutte que l'on continue à appeler nostalgiquement "lutte traditionnelle".

Ceci pourrait peut-être trouver une explication dans la citation suivante :

"La liberté de créer, d'innover, de vivre pleinement, d'être soi et de préserver son authenticité, la dignité et l'honneur demeurent des illusions dans la misère économique. Nos ancêtres créaient des valeurs de civilisation parce qu'ils étaient libres, parce qu'ils ignoraient toute dépendance économique : ils cultivaient en eux et chez leurs enfants, le "Jom" et la "Kersa" et préféraient la mort à la honte." (1)

Or, le Sénégal, comme la plupart des pays africains, est un pays sous-développé ; cependant, face à cette volonté du gouvernement sénégalais de faire intégrer dans l'éducation des valeurs traditionnelles, nous pouvons espérer utiliser comme moyen d'éducation, la lutte traditionnelle qui reste quand même vecteur d'ethos et d'habitus.

Même si l'on a noté un appauvrissement notoire sur les plans socio-culturel et moral, la lutte traditionnelle recèle une gamme importante et variée de techniques permettant incontestablement une ouverture vers les luttes olympiques : libre et gréco-romaine.

La lecture de ce mémoire permettra à l'entraîneur et au professeur de lutte, en fonction du lieu où ils seront affectés, dans le territoire sénégalais, d'avoir une information sur les techniques, contrôles et formes de corps propres à chaque groupe ethnique et de les mettre en relation avec leurs croyances et leurs mentalités.

Nous avons essayé de montrer que la pratique de la lutte traditionnelle doit être axée sur une ethnomotricité au Sénégal, qui permette une initiation facile. Cette pratique de la lutte traditionnelle sénégalaise devra d'ailleurs essayer de répondre aux aspirations du Sénégalais moderne, en s'ouvrant aux apports positifs des autres civilisations extérieures : nous voulons évidemment parler du judo et des luttes olympiques.

Nous n'avons pas la prétention, dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, de répondre à toutes les questions se rattachant à l'étude de la lutte traditionnelle sous l'angle socio-culturel, car, non seulement il nous manque l'expérience et la compétence en la matière, mais aussi le temps et les moyens dont nous disposons ne nous permettaient pas d'épuiser le sujet.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- 1- CLAPAREDE "Psychologie de l'éducation et pédagogie expérimentale"
Edition Delachaux et Niestlé 244 pages.
- 2- POCIELLO Christian : "Sport et Société", approche socio-culturelle
des pratiques", Paris, Vigot, 1981, 377 pages.
- 3- PIERON Henri : "Vocabulaire de la psychologie"
P.U.F., Deuxième édition, 1957, 469 pages.
- 4- Revue socialiste de culture négro-africaine "ETHIOPIQUES",
"Les valeurs traditionnelles et le problème de leur intégration
dans les systèmes modernes d'éducation",
G.I.A, 21 Juillet 1982, 213 pages.
- 5- N° Revue du Centre d'Etude des Civilisations "DEM ak TEY"
N.I.S, IVè Trimestre 1982, 96 pages.
- 6- Document INSEP "Colloque sur la lutte sérère",
DAKAR, MAI-JUIN 1980.
- 7- Travaux du IVè Congrès National des Sports à DAKAR, les 22/23/04.1981
Bulletin n° 91 du CIO du 15 Août 1965.
- 8- Mémoire de Maîtrise BADJI Abdou "La lutte traditionnelle Joola,
Etude et perspective"
- 9- Mémoire Inspectorat JS : DJITTE Mandy "Les pratiques corporelles
traditionnelles au Sénégal pour leur exploitation et leur
utilisation en pédagogie", Marly le Roi, 1980.